

# LE PARC DE LA GUERINAIS

## Le troisième parc, à destination de tous les Liffréens



Situé au cœur d'une dent creuse, dans un tissu résidentiel pavillonnaire, le projet du parc de la Guérinais, s'inscrit dans le respect de son environnement. Son principal objectif, porté par la ville et Neotoa, est de redonner aux Liffréens la jouissance de ces lieux en ouvrant à tous un lieu de vie, de détente et de loisirs.

Bâti en belvédère sur le parc, 27 logements viennent border le parc à l'est et constituer une nouvelle façade urbaine sur le paysage.

Troisième parc urbain de la ville, le parc de la Guérinais, développé autour des notions de sous-bois et de clairière s'inscrit dans une volonté politique de reconnecter les trames vertes et bleues à l'échelle de la ville. L'aménagement paysager du projet s'articule autour de groupements de végétaux choisis et associés pour assurer la durabilité du caractère bocager de cette parcelle.



### UN PARC AVEC DES ESPACES POUR JOUER, SE PRÉLASSER DANS L'HERBE, PIQUE-NIQUER EN FAMILLE, SE PROMENER...

- **CONNECTER** le parc avec la ville
- **ACCUEILLIR** des événements éphémères au cœur du parc (cinéma plein air, animations musicales, expositions...)
- **PRATIQUER** le parc : offrir une accessibilité du parc avec des places de stationnement temporaires et permanentes
- **IMITER** la nature dans ses processus pour construire un paysage de forêt
- **FAVORISER** la biodiversité

Ce parc de 2 hectares s'organise en plusieurs entités : une aire de pique-nique, une prairie multi-activités, un boisement, une aire de jeux, des espaces d'éco-pâturage (sur les bassins de stockage des eaux pluviales et la zone humide) et le chemin bocager.

Il est ouvert sur la ville par de nombreuses connexions douces : le chemin bocager existant, l'allée piétonne Lucie Delarue, la promenade piétonne nord-sud et le chemin piéton vers la rue de l'Ariançon; mais également accessible pour les véhicules avec un parking permanent et un parking occasionnel.



# LE PARC DE LA GUERINAIIS

## Un parc, des ambiances

### PLUSIEURS AMBIANCES PAYSAGÈRES TROUVENT LEURS PLACES DANS CE PARC :

#### ■ Une zone de boisement : « la chênaie »

Le parc recrée une continuité arborée entre le cheminement bocager (au sud-ouest) et la coulée verte (au nord-est) existants. En cohérence avec la thématique de parc, choisie par la ville, « l'habitat des forêts et ses curiosités », et afin de mettre à distance les nouvelles

habitations pour préserver l'intimité des logements, un boisement entre les nouveaux logements et la prairie multi-activités est planté. Au cœur de cette chênaie, dans une clairière, une pyramide à cordes est implantée.

#### ■ Une prairie multi-activités :

aménagé avec deux buts de foot et qui permet l'accueil d'évènements éphémères

Des **noeux** plantées de vivaces, une **zone humide** valorisée et les **bassins de stockage des eaux pluviales** plantés de strates herbacées qui mettent en valeur la présence de l'eau.

Des **évènements saisonniers floraux** aux abords des futurs îlots d'habitation et le long de la voirie reliant l'avenue M. Yourcenar et la rue d'Ariançon, avec la plantation d'une

collection de petits hortensias dans les ruelles intérieures des îlots.

Ces différents milieux proposés dans le parc (prairie, boisement et milieux humides) sont propices à la biodiversité.

#### AIRE DE JEUX



Dalles japonaises



Pyramide à cordes



Clôture ganivelle

#### ZONE HUMIDE



Clôture agricole



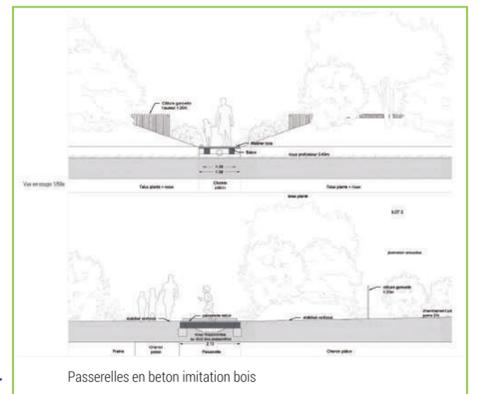
Hôtel à insectes



Sentier coulée verte existant



Signalétique ludique



Passerelles en béton imitation bois

#### LA CHÊNAIE



Quercus robur



Chemins creux existants

#### LA PRAIRIE



Boisement et gestion différenciée



Buts de foot

#### PRAIRIE MULTI-ACTIVITÉ

Configuration cinéma plein air :  
zone implantation des fauteuils  
écran  
branchement électrique



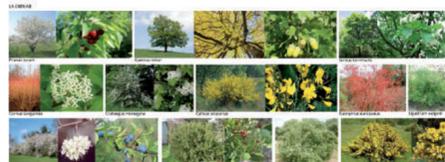
#### AIRE DE PIQUE-NIQUE



Passage à guets



Parking permanent



#### UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DU PARC QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée (parfois appelée gestion raisonnée, harmonique ou durable) consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. Il s'agit d'un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, écologique, en alternatives à la gestion horticole intensive et qui s'adapte à l'usage des lieux

« *Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible* ».

La gestion différenciée assure un équilibre entre : accueil du public / développement de la biodiversité / préservation des ressources naturelles. Ses objectifs sont simples :

- enrichir nos villes d'une biodiversité locale riche
- créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés

#### LE BOISEMENT (LA CHÊNAIE) : UN PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE SPÉCIFIQUE

- 1 / semis d'une prairie pré-forestière composée d'espèces herbacées
- 2 / un an plus tard : plantation des jeunes plants forestiers et baliveaux dans la prairie herbacée haute. Cette prairie va protéger et accélérer le développement de ces très jeunes arbres, Ce procédé de plantations imite la nature. Il est encore peu employé en France. La mise en place d'un boisement est un processus long, qui s'inscrit dans la durée. Il faudra des années avant que les arbres mesurent plusieurs mètres de hauteur. Patience, ça pousse ! Les mélanges grainiers pour la chênaie et les bassins de rétention sont uniques et créés spécifiquement pour le Parc de la Guerinais,

# LE PARC DE LA GUERINAIS

## Un parc habité



- Le projet comporte **27 LOGEMENTS RÉPARTIS EN 3 ILOTS DE 9 LOGEMENTS CHACUN.**
- Les logements sont regroupés par 2 : superposés ou adjacents.
- Une nouvelle voie est créée pour desservir les habitations. Cette voie se connecte à l'avenue Marguerite Yourcenar située au Sud du site.
- Entre chaque îlot des percées visuelles sur le parc sont créées.



**PLAN MASSE D'UN ILOT**

- Chaque îlot comporte 5 pavillons T4 de 85m<sup>2</sup> et 4 logements T3 de 65m<sup>2</sup>.
- Les logements sont regroupés par deux : superposés ou adjacents.
- Chaque logement disposera d'un cellier de 8m<sup>2</sup> et d'un jardin ou une terrasse pour les T3 en R+1.

Élévation ouest/sud

Élévation sud/est